

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Avis modifiant un avis de vacance d'emploi de direction de la fonction publique hospitalière (emplois non fonctionnel)

NOR : SPRN2335857V

L'avis de vacance d'emploi de direction de la fonction publique publié au *Journal officiel* n° 0296 du 22 décembre 2023 (NOR : SPRN2335344V), texte n° 93, est modifié comme suit :

L'annexe II est remplacée par les dispositions suivantes :

« ANNEXE II

« CENTRE HOSPITALIER HENRI GUÉRIN DE PIERREFEU-DU-VAR (VAR)

« Directeur ou directrice

« I. – Description de l'établissement

« Le Centre hospitalier Henri Guérin situé à Pierrefeu du Var est un établissement monodisciplinaire autorisé en psychiatrie. Spécialisé dans la prise en charge des pathologies psychiques et l'addictologie, il est un établissement de référence du département du VAR.

La zone d'intervention se caractérise par un fort contraste entre la zone littorale couvrant une partie de la métropole « Toulon Provence Méditerranée » (TPM) et le centre et arrière-pays du Var dont le peuplement en croissance soutenue est cependant moins dense.

« L'hôpital couvre 3 secteurs de psychiatrie générale et 2 inter-secteurs de psychiatrie infanto-juvénile représentant une population de plus 400 000 habitants. Il a récemment intégré la prise en charge des soins sous contraintes d'un bassin supplémentaire de 150 000 habitants précédemment rattaché au CH de Draguignan.

« Il dispose d'un budget annuel (CRPP) de 55 millions d'euros et d'un effectif de 750 ETP dont 40 postes médicaux.

« Le centre possède notamment des activités d'hospitalisation complète, d'hôpital de jour, de soins aux détenus, de CMP, de CATTP mais également un CSAPA. Il a développé les dispositifs d'aller vers. Il assure des soins des soins sous contrainte, des soins en psychiatrie adulte, en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et en psychiatrie périnatale.

« Il assure la prise en charge des soins aux détenus du centre pénitentiaire de La Farlède et devrait assurer la prise en charge du futur centre pénitentiaire du Muy, en cours de construction.

« Le centre hospitalier Henri Guérin doit poursuivre sa forte implication dans la construction du GHT (pilotage de la filière psychiatrique). Il doit relever aussi la problématique des difficultés de recrutement de psychiatres et poursuivre les efforts de rattrapage en matière d'investissement en finalisant son schéma directeur immobilier. Son projet d'établissement arrivant à échéance doit être renouvelé.

« Le climat social est apaisé, la collaboration avec le corps médical fructueuse.

« II. – Description du poste

« Le directeur nommé devra finaliser le bilan du projet d'établissement qui s'achève et relancer sur un mode participatif l'élaboration d'un nouveau projet 2025-2030 en cohérence avec le projet médical partagé du GHT, la feuille de route annuelle du GHT et les orientations du nouveau PRS.

« La réorganisation des soins de psychiatrie à l'échelle du territoire en cohérence avec les recommandations consécutives à une récente mission mobilisera ses capacités d'analyse, de proposition et d'organisation.

« La gouvernance partagée avec le corps médical en marche devra être poursuivie.

« Acteur majeur de l'offre de soin de psychiatrie, l'établissement anime un réseau dense de coopération (GCSMS, conventions de partenariats) et est impliqué dans le fonctionnement des conseils locaux de santé mentale existant (Provence Verte) ou en cours de création (Porte des Maures, Ville de Hyères.)

« Il est partie prenante des contrats locaux de santé des principales communes de la zone d'intervention.

« Les contacts sont fréquents avec les cliniques et structures privées et les CPTS. Le chef d'établissement devra poursuivre et accroître cette dynamique. La présence active dans le déroulé du PTSM et du CTSM est attendue.

« L'établissement est engagé dans une politique de renouvellement de son image et supports de communication auxiliaire indispensable de la poursuite du renouveau et de la déstigmatisation de la psychiatrie.

« Des solutions innovantes de prise en charge doivent être déclinées opérationnellement (logement inclusif, potentialisation partenariale du site.), la politique de rénovation/réimplantation des sites extrahospitaliers doit être activement poursuivie afin d'accompagner le virage ambulatoire et inclusif.

« Il devra à ce titre finaliser le schéma directeur immobilier, dont le projet relatif aux troubles du neuro-développement.

« Il cherchera également à déployer une politique d'attractivité médicale et à participer au réseau régional de recherche en psychiatrie.

« III. – Profil recherché

« L'emploi s'adresse à un cadre de haut niveau fonctionnaire, ou agent contractuel, avec une expérience minimale de six années d'activités professionnelles diversifiées en tant que cadre supérieur sur des fonctions de direction, d'encadrement ou d'expertise et ayant une excellente connaissance des politiques de santé.

« Le candidat ou la candidate devra avoir une solide expérience de conduite et de pilotage d'un établissement de santé de taille similaire. Une expérience dans la direction d'un établissement psychiatrique serait souhaitable. Une connaissance des réformes en cours (feuille de route nationale, autorisations, réponses à la crise et organisation de la gestion des urgences, tarifications en psychiatrie, qualité et droit des patients en psychiatrie) est incontournable.

« Le candidat ou la candidate devra posséder des aptitudes pour conduire des actions de partenariat, tant au niveau local, qu'à l'échelle du GHT et de l'ensemble du département.

« Le candidat ou la candidate devra pouvoir arguer d'une expérience réussie de mise en œuvre de la transformation de l'offre de soins ainsi que d'une expérience managériale en situation complexe avérée.

« Des compétences affirmées sont nécessaires pour animer la politique de ressources humaines dans un contexte de pénurie médicale. Il/elle devra posséder de grandes capacités relationnelles, d'écoute, un sens aigu de l'organisation et esprit d'initiative.

« Un pilotage financier rigoureux sera également attendu.

« Au regard des missions de l'établissement le candidat devra avoir les qualités souhaitées pour se positionner sur les enjeux actuels de la psychiatrie : poursuite du virage inclusif, déploiement des dispositifs d'aller vers et de prise en charge ambulatoire, structuration innovante de l'offre des soins et réflexion sur les dimensions sociales, sociétales de l'organisation des soins de la discipline psychiatrique, développement du travail en réseau tant au sein du GHT, qu'avec les partenaires : cliniques privées, CPTS, établissements médico-sociaux. »